

Dans une lettre à la Première ministre, neuf associations d'élus locaux (dont l'Association des maires de France, les maires ruraux et France urbaine) viennent de faire part de leur vive préoccupation devant « *l'augmentation exponentielle du prix de l'énergie.* » Ils demandent un « *bouclier énergétique d'urgence.* »

Leurs préoccupations sont légitimes. Leurs demandes aussi. J'ai pu moi-même constater que nombre de maires du Loiret ne voient pas comment, à ce jour, construire leur budget pour 2023, compte tenu de cette très forte augmentation du prix de l'énergie et des incertitudes qui, de surcroît, existent à cet égard.

Il serait paradoxal – et intolérable – que les collectivités locales – communes, intercommunalités, départements, régions – soient conduites à augmenter leur pression fiscale alors que toute évolution fiscale est refusée par le gouvernement au niveau de l'État. Y compris la taxation de superprofits dus à la guerre en Ukraine, alors que ce serait juste et que la manne qui en résulterait pourrait – par exemple – être utilisée pour répondre aux requêtes des collectivités locales suite à cette si forte hausse du coût de l'énergie. Il est d'ailleurs paradoxal qu'alors que le gouvernement s'oppose à la mise en œuvre d'un tel prélèvement en France, il soutienne sa mise en œuvre en Europe !

J'ajoute qu'il serait tout aussi inacceptable que cette augmentation exorbitante du coût de l'énergie conduise les collectivités locales à réduire les services qu'elles apportent à la population. Il n'est pas possible de « rogner » sur les établissements scolaires, les services sociaux... et tant d'autres services publics indispensables.

De même, réduire les investissements aurait évidemment des conséquences pour les entreprises, l'emploi, l'économie.

Les maires ont donc tout à fait raison de demander ce « bouclier », cet indispensable effort de la Nation.

Bien sûr, cela devra se traduire dans le budget de l'État, voté par le Parlement. Il faudra faire des choix.

Et je m'impliquerai dans ce débat, en ma qualité de parlementaire.

Mais j'ajoute dès aujourd'hui que ces choix seraient plus faciles à faire si, en matière fiscale notamment, il y avait la volonté de mettre en œuvre davantage de solidarité.

On en revient toujours là.

On en revient – une fois encore – à un choix de société.

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire l'article de France Info à ce sujet](#)